

DECISION DU PRESIDENT. CA 065-2019

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision

Demande de tarifs de la Facult  des Sciences
(Laboratoire Moltech Anjou)

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver les tarifs sponsoring propos s dans le cadre du colloque ICTON.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 13 mai 2019

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUSTAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **20 mai 2019**



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			
	Nom de la structure			Laboratoire MOLTECH-Anjou
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
Sponsorship 1 : GOLD	COL19ICT	2 500,00 €	911UMR12	
Sponsorship 2 Silver : LOGO et DOCUMENTATION	COL19ICT	1 250,00 €	911UMR12	
Sponsorship 3 Bronze : Logo	COL19ICT	833,33 €	911UMR12	

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
FRAIS DE DEPLACEMENTS DES CONFERENCIERS		INSCRIPTIONS PAYANTES	
8 A/R Europe	3 840,81 €	Tarification	
1 A/R Asie	1 860,05 €	montant HT Etudiants	Nb participant montant TTC Etudiants
		Jusqu'au 20 mai	325,00 € 57 22 230,00 €
		du 21 mai au 28 juin	400,00 € 55 26 400,00 €
		du 29 juin au 13 juillet	483,34 € 27 15 660,22 €
1 A/R Afrique	841,76 €	montant HT Participants Regulièrs	Nb participant
		Jusqu'au 20 mai	485,00 € 99 57 618,00 €
		du 21 mai au 28 juin	566,67 € 18 12 240,07 €
		du 29 juin au 13 juillet	650,00 € 14 10 920,00 €
		montant HT P-Invités	Nb participant
		Jusqu'au 20 mai	445,00 € 33 17 622,00 €
		du 21 mai au 28 juin	525,00 € 21 13 230,00 €
		du 29 juin au 13 juillet	608,34 € 26 18 980,21 €
FRAIS D'HEBERGEMENT INVITES		montant HT- Membres comité	Nb participant
hébergement 25 personnes	9 000,00 €	Jusqu'au 20 mai	445,00 € 13 6 942,00 €
		du 21 mai au 28 juin	525,00 € 12 7 560,00 €
		du 29 juin au 13 juillet	608,34 € 12 8 760,10 €
		montant HT - Accompagnateur	Nb participant
		Jusqu'au 20 mai	208,34 € 2 500,02 €
		du 21 mai au 28 juin	225,00 € 1 270,00 €
		du 29 juin au 13 juillet	225,00 € 2 540,00 €
		montant HT - repas (seulement pour accompagnateur)	
		Tarif identique sur les 3 périodes	116,67 3 420,01 €
FRAIS DE RESTAURATION		FINANCEMENTS ATTENDUS	
Réception d'accueil pour 450 personnes	15 750,00 €	UBL	3 500,00 €
4 Déjeuners	63 000,00 €	UA	2 500,00 €
7 Pause-café	34 650,00 €	CNRS	1 000,00 €
3 Diners	73 000,00 €	APEX TECHNOLOGIES	1 500,00 €
		SPRINGER part of Springer Nature	1 500,00 €
AUTRES FRAIS			
Tirages actes, sacs et badges, affiches, banderoles programmes (impression et diffusion), animation culturelle	13 450,00 €		
Frais de publications des actes	14 500,00 €		
TOTAL DEPENSES	229 892,62 €	TOTAL RECETTES	229 892,62 €

CONTRÔLE BUDGETAIRE Budget équilibré

Fait, à Angers le 2 mai 2019

Signature :

Sabraoui